

Compte-rendu de réunion en Mairie le 7 février 2020

Descriptif et planning de pose des batardeaux :

*M. le Maire m'a indiqué que c'est seulement **lundi 3 février** que la Municipalité, l'Agglomération de communes des pays de Lérins et la préfecture s'étaient mis d'accord sur le déroulement des travaux.*

M. Leroy avait en mains notre correspondance et j'ai à nouveau manifesté notre déception à la lecture de sa lettre du 17 janvier qui était pour nous une lettre passe-partout. Mme HEMINGWAY a confirmé que notre compte rendu paru dans le procès-verbal de notre dernier conseil syndical correspondait exactement à ce qu'il avait été convenu le 9 janvier dernier.

Nouveau planning prévisionnel communiqué :

- **11 février**, carottage du sol du parking pour recherche d'amiante !!! Cette action est obligatoire pour procéder aux appels d'offre.
- **D'ici début mars**, constitution des dossiers définitifs pour appels d'offre courant mars. 15 jours seulement pour constituer les offres et choisir le fournisseur.
- Commandes de batardeaux **fin avril**. Approvisionnement 12 semaines.
- Commencement des travaux **juillet 2020**.

En principe nous devrions être dans les toutes premières résidences pour commencer les travaux car nous avons déjà partiellement rehaussé les aérations de nos sous-sols, ce qui n'est pas le cas dans les autres résidences concernées.

*A ce sujet, j'ai eu contact avec **Monsieur LEY**, Responsable technique aux Canaux de Provence qui m'a transmis un plan sur lequel figure les hauteurs demandées par rapport au niveau de la mer. Des techniciens devraient passer dans les semaines à venir pour vérifier nos aérations et nous dire de combien de cm nous devons les remonter. Certaines ne seront peut-être pas concernées en raison de leur positionnement.*

Théoriquement nous devrions avoir les batardeaux posés courant septembre.

Dans le cas où il y aurait du retard, la municipalité s'équipe, dès à présent, de « Water-Gates », dispositifs en toile étanche évitant les rentrées d'eau, qu'elle nous prêterait pour les installer, en cas de risque, devant les entrées des garages et devant la chaufferie.

Monsieur LEROY apportera une réponse à nos courriers.

Evacuation des eaux pluviales :

*Je leur ai indiqué que nous avons fait appel à un hydrologue et que nous aurions le rapport **courant février**.*

De leur côté, M. JAHJAH a précisé qu'une grosse pompe de relevage était en réfection vers le Rond-point Christophe Collomb (situé au début de l'allée Jacques Cartier) qui collecte les eaux d'une partie de l'avenue du Maréchal Juin.

D'autre part, la buse du Riou a été nettoyée et va être orientée vers la mer avec l'installation d'un clapet anti-retour.

*J'ai demandé qu'une réunion ait lieu **courant mars** lorsque nous aurons étudié le dossier de l'hydrologue.*

M. JAHJAH souhaite que cette réunion se tienne sur la résidence.

En conclusion :

La réunion était cordiale et constructive. Je me suis aperçue que, malgré la forte volonté de Monsieur le Maire d'aboutir très rapidement, il était entièrement tributaire de l'Agglomération de Communes des Pays de Lérins.

Anne-Marie RODOT
Présidente du Conseil Syndical